



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Services du Trésor Public de la Haute Corse

Rapport d'activité 2007



MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



Introduction: M.Christian GUICHETEAU, Trésorier-Payeur Général de la Haute Corse (page 3)

- Les chiffres clés de l'année 2007 (page 4)
- Les faits marquants de l'année 2007 (page 5)
- Garantir la qualité des comptes publics de l'Etat (pages 6 et 7)
- Améliorer la qualité des comptes des collectivités locales (page 8)
- Renforcer la qualité de service : le Trésor public au service des collectivités locales (page 9)
- Renforcer la qualité de service : le Trésor public au service des usagers (pages 10 et 11)
- Renforcer la qualité de service : le Trésor public au service des entreprises et des partenaires (page 12)
- Renforcer la qualité de service : le Trésor public au service des déposants de fonds réglementés (page 13)
- Dynamiser l'efficacité interne et externe (pages 14, 15 et 16)



Mesdames, Messieurs

2007 restera marquée pour les services extérieurs du Trésor de la Haute-Corse, par les sept plasticages que nous avons subi et notamment celui qui a détruit la Trésorerie Principale de Bastia.

Nous avons su dépasser ces difficultés et leurs conséquences psychologiques pour continuer à progresser dans tous les secteurs de nos activités: le taux de recouvrement n'a jamais été aussi haut, les relations avec les collectivités territoriales n'ont jamais été aussi bonnes et sont confortées par la signature de nombreuses chartes de partenariat et la qualité de nos analyses financières, nos indicateurs BOP ou CPP sont pour la plupart atteints voire largement dépassés.

Tout ceci n'est possible que parce que tous les agents et cadres du département se sentent concernés par nos objectifs et ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour les réaliser. Qu'ils soient ici tous remerciés pour ces efforts collectifs comme individuels qui continuent de placer nos services au premier rang des services de l'Etat dans le département.

Le challenge pour 2008 est simple. Nous devons travailler dans le même sens, celui de l'excellence et de la qualité pour le meilleur service public que nous nous devons de rendre à nos partenaires comme à nos usagers.

2008 est aussi le début des opérations de fusion avec nos amis de la Direction Générale des impôts. Ne soyons pas inquiets de ces évolutions nécessaires qui sont le gage, à terme, d'une administration encore plus moderne et plus efficace.

Christian Guicheteau

Le Trésor Public en Haute Corse, c'est...

1 Trésorerie Générale et 17 Trésoreries,

177 femmes et hommes pour

- **277 millions** d'euros de dépense payées au titre de l'Etat
- **13 052** mandats visés
- **2,60** jours de délai de paiement des dépenses de l'Etat
- **202 millions** d'euros d'impôts perçus par voie de rôles au titre de 2007
- **9369** nouveaux contrat de paiement dématérialisés signés
- **1,9 millions** d'euros d'amendes et de condamnations pécuniaires recouvrées
- **16 millions** d'euros d'encours moyen des comptes de dépôts de fonds au Trésor
- **105 millions** d'euros d'encours moyen des comptes CDC
- **1** convention de services comptable et financier
- **10** conventions de partenariat signées avec les collectivités
- **25** analyses financières réalisées
- **63** saisines du Pôle de fiscalité directe locale de la Trésorerie générale
- **1291** évaluations domaniales traitées
- **1,6 millions** d'euros au titre du budget de fonctionnement des services
- **561** agents bénéficiaires de formation

Les faits marquants 2007

1er Janvier 2007:

Le service de France Domaine est désormais rattaché au réseau du Trésor public. Service public au cœur de la réforme de l'Etat, France Domaine est chargé de la politique immobilière de l'Etat.

19 Mars 2007:

Séminaire régional Hélios, la nouvelle application du secteur public local. Cette journée a permis de nombreux échanges entre les directions départementales 2A et 2B, les services CEPL, les tuteurs et les postes comptables.

12 Juin 2007:

Le Trésor public de la Haute-Corse, avec l'appui du service de France Domaine, procède à sa première vente mobilière dans les locaux de la salle polyvalente de Lupino.

29 Juin 2007:

Signature de la première charte de partenariat entre la mairie d'Aleria et le Trésor public. Il s'agit d'une convention entre le comptable et l'ordonnateur portant sur divers aspects de la gestion communale (réduction des délais de paiement, amélioration du recouvrement des créances de la commune, valorisation des comptes).

4 octobre 2007

Annnonce par le Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, de la fusion de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique.

15 novembre 2007:

Le Trésor Public et le Centre des impôts de Bastia organisent conjointement des « journées d'accueil commun Impôts-Trésor », au Centre des impôts de Bastia. Ces journées ont eu pour objectif de renseigner les usagers sur l'assiette et le recouvrement de la taxe d'habitation/redevance 2007.

23 novembre 2007:

Présentation de la fusion à l'ensemble des cadre A du département, sous la présidence conjointe du Trésorier-Payeur général et du Directeur des services fiscaux de la Haute-Corse.

Garantir la qualité des comptes publics de l'Etat

La valorisation du patrimoine de l'Etat:

Le service des domaines de la Trésorerie générale participe à l'amélioration de la qualité de la gestion publique dans le cadre rénové de la fonction comptable de l'Etat en disposant d'une vue d'ensemble du patrimoine immobilier de l'Etat et de sa valeur. Le service des domaines gère les acquisitions, prises à bail et cessions immobilières. A ce titre, il évalue les biens, rédige les actes et gère le domaine public et privé de l'Etat.

Le 12 juin 2007, le service des domaines, rattaché au Trésor public, a procédé à sa première vente aux enchères de voitures dans les locaux de la salle polyvalente de Lupino.

En matière d'évaluation, le service des domaines a reçu **1718** demandes nouvelles dont **1291** ont été traitées et **463** ont fait l'objet de délais négociés. Le taux de réponse dans le délai d'un mois a été de **97,15%**.

Le service des domaines a suivi l'encaissement de **536** redevances domaniales en phase amiable et **23** en phase contentieuse pour un montant global de **322 Keuros**.

La bonne imputation comptable des mandats:

Un effort particulier a été fourni sur la correcte imputation comptable des mandats. En effet, la bonne imputation influence la qualité comptable dans le contexte de la LOLF avec la continuité de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale.

Ce point est apparu encore plus important lors des travaux de fin de gestion, notamment en ce qui concerne la prise en compte des dépenses d'investissement sur les immobilisations du bilan de l'Etat.

Les opérations d'inventaire: fiabiliser le bilan d'ouverture, comptabiliser les écritures d'entrée et de sortie et justifier les soldes:

Afin de disposer d'un inventaire fiable et valorisé des biens que l'Etat contrôle, les opérations d'évaluation du parc immobilier se sont poursuivies tout au long de l'année 2007 et ont donné lieu en fin d'année à des opérations spécifiques : justifications des entrées et des sorties, calcul des écarts de réévaluation et des charges d'utilisation.



L'équipe du domaine procède aux ventes à destination des professionnels

Garantir la qualité des comptes publics de l'Etat

Le renforcement du contrôle interne:

Le plan départemental de contrôle interne comptable piloté par la Cellule Qualité Comptable a renforcé les exigences en matière de contrôles de supervision mais aussi de plans d'actions découlant des analyses de processus comptables.

Les **8** processus comptables retenus dans le Plan Départemental 2007 de Contrôle interne comptable de l'Etat ont été diagnostiqués par les services et par la Cellule Qualité Comptable: l'imposition recouvrée par voie de rôle, les transferts entre comptables, la centralisation des opérations des régisseurs de l'Etat, le numéraire, l'aide juridictionnelle, la centralisation des opérations des postes comptables non centralisateurs, la caisse des dépôts et consignations, les provisions pour risque et charges.

La Cellule Qualité Comptable a analysé de **115** comptes sous l'aspect état de développement des soldes et **57** comptes sous l'aspect historique. Enfin, la Cellule a procédé au suivi journalier des anomalies comptables

L'objectif départemental 2007 de 174 jours anomalies maximum a été atteint: **50** jours anomalies ont été enregistrés dans le département.

L'amélioration de la qualité de la dépense a été recherchée:

18 ordonnateurs

24 617 factures

13 052 mandats

Délai moyen de règlement des dépenses de l'Etat: 2,6 jours

La mobilisation des services de la dépense a permis d'obtenir un délai moyen de paiement des dépenses de l'Etat, qui s'écoule entre la comptabilisation chez l'ordonnateur et la validation chez le comptable, de **2,6 jours**. Le délai global de paiement, différence entre la date de réception de la facture chez l'ordonnateur et l'enregistrement de sa validation chez le comptable, s'établit à **20,44 jours** pour un objectif de 45 jours maximum en 2007. Il se détaille comme suit:

- **17,71 jours** de délai ordonnateur
- **1,91 jours** de délai de transmission
- **0,82 jours** de délai de paiement

Améliorer la qualité des comptes des collectivités locales

Le département de la Haute-Corse compte **236** communes, **11** groupements à fiscalité propre, **2** établissements publics de santé, **1** établissement social et médico-social.

Les **621** budgets (principaux et annexes) sont gérés par **17** postes comptables avec l'appui de la Trésorerie générale.

La poursuite de la qualité comptable du secteur public local:

Depuis 2005, un indicateur synthétique permet de dresser le diagnostic de la situation départementale, celle de chaque poste comptable et l'appréciation des comptes de chaque collectivité gérée. Le plan départemental d'amélioration de la qualité comptable a entrepris des actions portant sur l'amélioration de l'indicateur synthétique de qualité comptable, sur les comptes, les procédures et le développement du partenariat comptable.

Enfin, une sensibilisation au contrôle interne et au guide d'autodiagnostic ont été effectuées auprès des comptables.

Le renforcement du partenariat avec les grandes collectivités:

-La signature de conventions de partenariat

La politique de partenariat repose sur des chartes de partenariat afin d'offrir une réponse adaptée en fonction de la collectivité à l'amélioration du fonctionnement des services locaux (communication entre les partenaires, amélioration du recouvrement, réduction des délais de paiement, gestion de trésorerie, valorisation des comptes).

En 2007, **dix** conventions de partenariat ont été signées avec les communes d'Aleria, de Corté, de Lucciana, de Borgo, de Saint-Florent, de Ventiseri, de Bastia, la communauté de communes du Fiumorbu, la communauté de communes du bassin de vie de l'Ile rousse et le Sivom de la Marana.



Le 29 juin 2007, le Trésor public s'engage auprès du maire d'Aleria dans une relation partenariale.

-Les conventions de service comptable et financier: une nouvelle formule de partenariat pour accompagner les plus grandes collectivités dans la décentralisation

Les conventions de service comptable et financier constituent un engagement à l'égard des grandes collectivités de l'ensemble du réseau du Trésor public. Le 26 novembre 2007, le Conseil Général de la Haute-Corse, la Trésorerie générale et la Pairie départementale se sont engagés dans une démarche de partenariat visant à poursuivre l'amélioration de l'efficacité et la transparence de la gestion publique locale.

Renforcer la qualité de service: le Trésor public au service des collectivités locales

Le calendrier du déploiement d'Hélios a été respecté:

5 postes comptables ont basculé successivement dans Hélios: Borgo, Saint-Florent, Ile-Rousse, Vescovato, San Nicolao. Ainsi, au 31 décembre, 9 postes fonctionnaient sous Hélios. A cet égard, l'équipe de renfort départementale a accompagné les postes avant, pendant et après la migration.

Par ailleurs, un séminaire régional Hélios, organisé le 19 mars 2007, a permis de nombreux échanges entre les directions départementales 2A et 2B, les services CEPL, les tuteurs et les postes comptables ayant basculé ou en attente de migration.



Pierre Juanchich, pilote inter régional Hélios et son adjointe, lors du séminaire Hélios.

La mise en œuvre d'une démarche qualité pour les analyses financières:

Le dispositif vise le développement et l'amélioration de la qualité des analyses et prévoit une réalisation des analyses par les comptables avec l'appui des services spécialisés de la Trésorerie générale, une relecture, garante de la qualité formelle et au fond des analyses, une présentation obligatoire aux élus et l'envoi d'un questionnaire de satisfaction au bénéficiaire de l'analyse. Dans ce cadre, 25 analyses financières ont été produites en 2007. Des formations personnalisées ont également été proposées aux comptables sur l'analyse financière rétrospective.

L'information et l'expertise en matière de fiscalité directe locale:

2007 a enregistré 63 saisines du Pôle Fiscalité Directe Locale. Ces saisines émanaient pour 92 % des collectivités locales. Ces demandes d'information et de conseil concernaient principalement les délibérations budgétaires.

Par ailleurs, différentes délibérations ont été transmises, pour avis, dans le cadre de l'aide au contrôle de légalité en matière fiscale. Le délai moyen de réponse du service est de **0,12 jours**.

Plusieurs simulations ont été menées touchant principalement au vote des taux des impositions locales. Le pôle a également accompagné la réforme de la taxe professionnelle auprès des collectivités.

Le rôle de conseil du service des domaines:

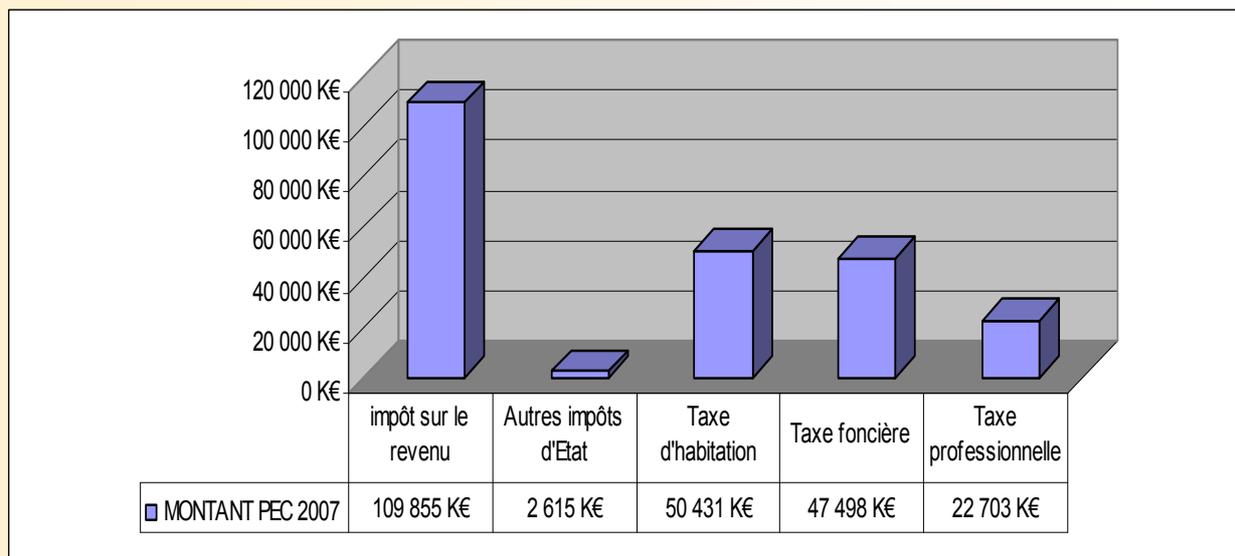
Le service des domaines exerce un rôle de conseil auprès des collectivités locales. Il rend des avis sur les biens immobiliers que les collectivités souhaitent acquérir ou céder et assume enfin le rôle de commissaire du Gouvernement en matière d'expropriation.



Renforcer la qualité de service: le Trésor public au service des usagers

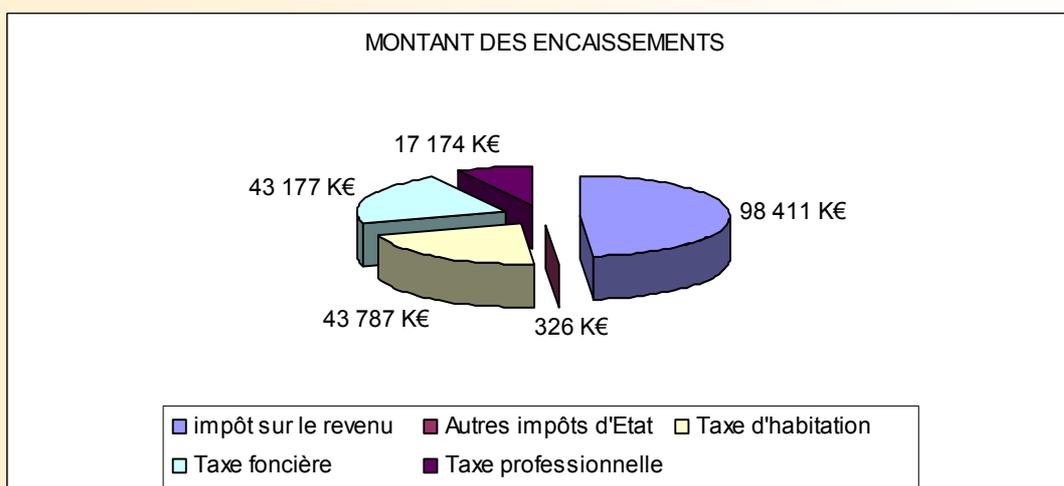
Les chiffres clés de l'année 2007:

-Montant des prises en charge d'impôt direct perçu par voie de rôle sur exercice 2007 (en Keuros)



-Taux de recouvrement net global au 31/12/2007 sur rôles émis en 2006: **96,77 %**.

-Montant des encaissements d'impôts sur exercice 2007 (en Keuros)



-Taux de paiement dématérialisé (mensualisation, prélèvement, téléversement) au 31/12/2007:

<i>Impôt sur le revenu</i>	62,03%
<i>Taxe foncière</i>	28,09%
<i>Taxe d'habitation</i>	34,22%
<i>IR+TF+TH</i>	35,95%

Renforcer la qualité de service: le Trésor public au service des usagers

« Pour vous faciliter l'impôt »:

Réseau de proximité, en relation directe avec le public, le Trésor public met en œuvre une politique d'amélioration du service rendu à l'utilisateur dans le cadre du programme « Pour vous faciliter l'impôt ».

En 2007, les services du Trésor public en Haute-Corse se sont mobilisés pour faire progresser le respect des 9 engagements qualité. La Haute-Corse obtient ainsi un taux de **81,5%**, soit une note de **4 sur 5**, en nette amélioration par rapport à 2006 (+30 points). A cet égard, les prises en charge des demandes par téléphone, tout comme la pratique d'ouverture quotidienne des services obtiennent un taux de **100%**.



Bilan d'activité du conciliateur fiscal départemental:

Si un usager estime que sa situation fiscale n'a pas été appréciée correctement, ou n'est pas satisfait par la qualité du service rendu par les services fiscaux ou le Trésor public, il peut saisir le conciliateur fiscal.

En 2007, **162** demandes ont été reçues par **Monsieur Raymond Marchetti**, le conciliateur fiscal départemental.



Contrat pluriannuel de performance et amélioration du civisme fiscal:

L'ensemble des trésoreries du département et la Trésorerie générale se sont mobilisées en 2007 pour atteindre les objectifs fixés par contrat pluriannuel de performance. Le taux de recouvrement net global constaté en 2007 sur prises en charge 2006 s'établit à **96,77 %**. Ce taux est en progression par rapport à 2006.

Le Pôle de recouvrement contentieux a poursuivi ses missions d'animation et de soutien au réseau des postes comptables en mettant en œuvre des actions complexes de recouvrement en relation directe avec les services fiscaux.

Le site www.impots.gouv.fr:

Le site permet de calculer son impôt, déclarer ses revenus, payer en ligne, d'obtenir de la documentation fiscale.

Il est destiné aux particuliers, professionnels et aux collectivités locales.



Renforcer la qualité de service: le Trésor public au service des entreprises et des partenaires

90 avis relatifs au désendettement des rapatriés

4 réunions de l'ANAH (amélioration de l'habitat), pour un montant d'aide de 1 553 500 euros

105 avis concernant les mesures d'aide à la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi

La prévention et l'aide aux entreprises en difficulté:

La Commission des chefs financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale, sous la présidence du Trésorier payeur général, a pour objet l'examen de la situation des entreprises commerciales, industrielles, agricoles ayant des difficultés conjoncturelles pour régler leurs dettes sociales et fiscales échues.

La commission, après examen du dossier, peut décider la mise en place d'un plan d'apurement des dettes de l'entreprise avec un étalement des remboursements et une possible remise des majorations et pénalités de retard.

En 2007, **10 dossiers** ont été déposés par les entreprises. La commission s'est réunie **4 fois** et **6 entreprises** ont pu bénéficier d'un plan d'apurement de leurs dettes fiscales et sociales. Le montant global de la dette examinée au cours de l'année 2007 s'est élevé à **528 393,50 euros** pour un étalement moyen des remboursements sur **24 mois**.

Le conseil économique en matière de développement économique, d'emploi et d'insertion:

Le Trésorier payeur général apporte une prestation de service économique, financier mais également des avis économiques et financiers dans le domaine de l'emploi (**105 avis** pour les aides aux chômeurs créateurs d'entreprises pour l'année 2007...), ainsi qu'auprès des chambres consulaires.

Le site www.entreprises.gouv.fr:



Une présentation, dans le cadre d'un comité des usagers professionnels, du site Internet www.entreprises.gouv.fr a été effectuée le 4 octobre 2007 par les services de la Trésorerie générale.

Cet espace internet, à destination des entreprises, donne une information thématique sur tous les sujets relatifs à l'entreprise, liste les coordonnées des correspondants locaux, propose des liens vers les sites partenaires, et met en ligne des informations générales sur les téléservices.

Renforcer la qualité de service: le Trésor public au service des déposants de fonds réglementés

16 millions d'euros d'encours moyen de comptes dépôts de fonds

105 millions d'euros d'encours moyen de comptes Caisse des dépôts et consignations

9,4 millions d'encours globaux de consignations

L'amélioration de la qualité des prestations offertes aux déposants de fonds:

Le service dépôts de fonds a travaillé à la mise en place de l'application ECHO, véritable tableau de bord de suivi de l'activité dépôts de fonds. De même, la sécurité des transactions a été améliorée. Ainsi, la liste des opérations non débouclées a fait l'objet d'un suivi rigoureux tout au long de l'année et les opérations ont été débouclées en respectant au maximum les délais de régularisation.

Tout un éventail de services est désormais proposé à la clientèle « dépôts de fonds » qui vont de la consultation par Internet (DFT Net) à la télétransmission des fichiers virements/prélèvements, en passant par l'encaissement par carte bancaire. L'application DFT-Net a ainsi été diffusée à une trentaine de clients.

L'animation auprès de la Caisse des dépôts et consignations:

La clientèle Caisse des dépôts et consignations gérée est répartie entre trois catégories étant précisé que certains de ces clients comme les huissiers de justice et les organismes du logement social relèvent du secteur concurrentiel:

- les professions juridiques notaires, huissiers de justice, administrateurs et mandataires judiciaires;
- les institutionnels d'intérêt général: organismes du logement social, associations d'intérêt général, organismes sociaux, société d'économie mixte;
- les personnes protégées par la loi;

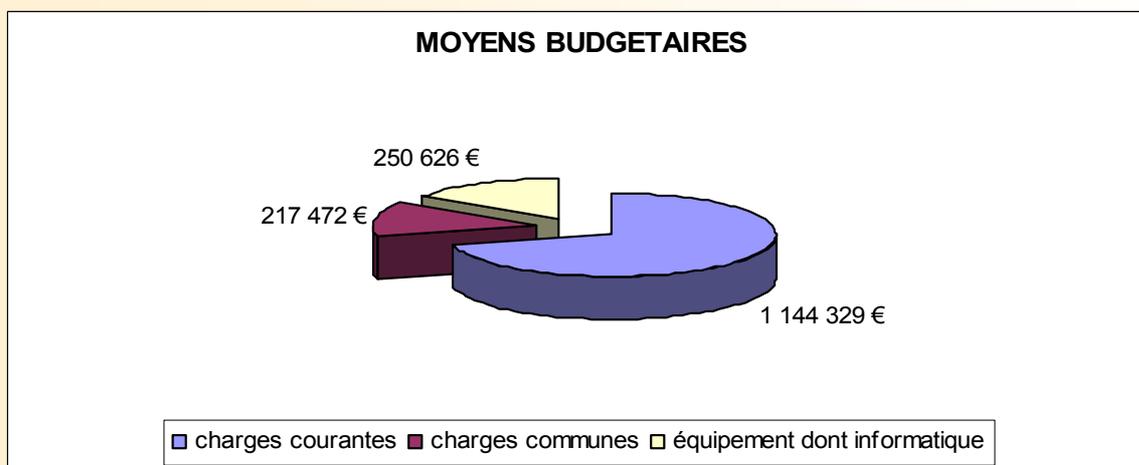
Le département de la Haute-Corse compte 17 études notariales gérées par 26 notaires. Avec un encours moyen de **77 434 Keuros** en 2007, les dépôts des notaires ont progressé de **5,3%** sur une année. Les virements bancaires émis ont connu une forte progression due à l'utilisation croissante de CDC-NET et la mise en place progressive de EDI-Tele@actes. Toutes les études du département ont été visitées par le chargé de clientèle.

Le département compte également 12 études d'huissiers gérées par 16 huissiers. Avec un encours de **2 471 Keuros**, les dépôts des huissiers de justice ont augmenté de **31 %** par rapport à l'année 2006. **12** contrats CDC-Net ont été signés et mis en place. Afin de répondre aux objectifs fixés par le plan de collaboration, tous les huissiers de justice ont été rencontrés. Par ailleurs, sur les 12 études d'huissiers, les 10 comptes affectés ouverts en 2006 ont été maintenus en 2007 et un **11ème** compte affecté a été ouvert en octobre 2007. Enfin, **10** demandes de prêt, dont 2 prêts d'installation, ont été instruites en 2007 pour un montant total de **443 565 euros**.

Les ressources humaines et budgétaires:

177 personnes composent l'effectif de Haute-Corse: **43** cadres A, **58** cadres B, **76** cadres C.

Les moyens budgétaires mis à la disposition du département de la Haute-Corse se sont élevés à **1,6 millions** d'euros. Ces moyens se répartissent comme suit:



-La formation: encourager la qualification des agents

La formation professionnelle est destinée à permettre aux agents de gérer de manière efficace les évolutions que connaît le Trésor public tant dans ses missions que dans ses métiers. Elle encourage la promotion interne. Tout en recherchant des formations adaptées aux besoins individuels et contraintes des agents, l'objectif du service est de valoriser les compétences professionnelles et de permettre à chacun de développer un projet personnel de carrière.

Les actions de formation en 2007 ont concerné **561 agents bénéficiaires** sachant qu'un même agent peut bénéficier de plusieurs formations. Pour toutes actions confondues, le nombre de jours agents est de **165 jours**.

La formation se développe selon trois axes :

- la formation continue, très majoritaire,
- la préparation aux concours et examens professionnels,
- la formation initiale des agents et à l'adaptation à l'emploi.

Un comité départemental de la formation a été mis en place. Le comité est composé de représentants permanents (équipe de direction et cellule formation) et de représentants associés (chefs de poste et de service). Il s'agit d'une instance de concertation et de pilotage de l'action de formation dans le département. Il veille au suivi des objectifs de qualité et participe à l'élaboration du plan de formation annuel. La première réunion de ce comité s'est tenue le 28 juin 2007.

Le développement du contrôle de gestion:

Le dispositif de détermination des objectifs a été modifié avec la mise en place d'un dialogue de gestion ascendant avec les postes comptables et les services de la Trésorerie générale. La coordination et la formalisation de ces objectifs ont été réalisées par le contrôleur de gestion.

Le contrôle de gestion permet tout à la fois de piloter les services sur la base d'objectifs et d'engagements et de connaître les coûts, les activités et les résultats.

Un plan d'action départemental, visant à donner une cohérence d'ensemble, a été mis en œuvre. Débattus avec les chefs de poste et, pour la trésorerie générale, avec les chefs de service et de division lors d'entretiens individuels, des objectifs précis, découlant de ce plan, sont assignés à chaque unité.

Enfin, l'outil Descartes a été mis à disposition du contrôleur de gestion au mois de juillet et déployé aux postes comptables non centralisateurs. Ce tableau de bord vise à fournir des mises en perspectives aidant à l'analyse et à l'action.



Présentation de la fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de la Comptabilité publique:

La fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de la Comptabilité publique au sein de la nouvelle Direction Générale des Finances Publiques, a été présentée aux cadres A du département le 23 novembre 2007. Réunis à l'Institut Régional d'administration, sous la présidence conjointe de Monsieur le Trésorier-Payeur Général et de Monsieur le Directeur des services fiscaux de la Haute-Corse, le personnel encadrant était informé des modalités et conséquences de la fusion au niveau départemental. Enfin, diverses réunions d'information ont également eu lieu auprès des agents de catégorie B et C.



M. VEYRIERES, directeur des services fiscaux, présente l'administration des impôts aux agents.



L'intranet départemental a été rénové avec l'appui du CMIB:

Le Chargé de mission Informatique et Bureautique (CMIB) a participé à l'enrichissement du site intranet départemental. Différentes rubriques ont été créées et sont périodiquement actualisées. Une bibliothèque de courriers types ainsi qu'un guide des plus fréquentes questions des contribuables ont d'ailleurs été mis en ligne et sont directement consultables par les agents afin de rendre un service de qualité aux usagers.

Le chargé de mission informatique et bureautique

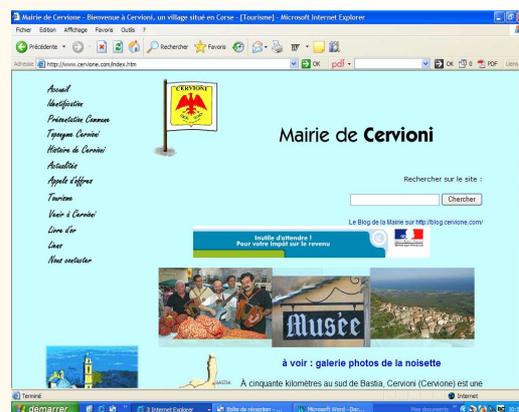
Dynamiser l'efficacité interne et externe

La communication:

Les 13, 14 et 15 novembre 2007, le Trésor public et le Centre des impôts de Bastia ont organisé conjointement, au Centre des impôts de Bastia, quartier Recipello, un accueil commun ayant pour objectif de renseigner les usagers sur l'assiette et le recouvrement de la taxe d'habitation/redevance de l'année 2007.

Par ailleurs, le service communication a décliné au plan local la campagne de promotion des moyens de paiement dématérialisés. Des bannières électroniques d'invitation au paiement par Internet des acomptes de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation 2007 ont été diffusées sur les sites internet des mairies de Bastia, Calvi, Santa Maria Poghju, Cervione, Penta di Casinca et de la Préfecture de la Haute-Corse.

Trois conventions de partenariat visant à développer ces modes de paiement ont également été conclues avec le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et le Crédit Lyonnais.



Les usagers à l'écoute des nouveautés fiscales.

Enfin, des comités locaux d'usagers particuliers et professionnels ont été réunis respectivement le 2 juillet et le 4 octobre 2007. Composés de représentants de l'administration et d'organismes représentatifs des usagers, ces comités sont de véritables instances de réflexion, de proposition et d'échanges à caractère consultatif. Ils ont pour objectif de recueillir l'opinion des usagers, recenser leurs besoins et attentes, de les informer et connaître leurs points de vue sur des opérations spécifiques (développement des téléprocédures, nouveautés législatives importantes...).

Trésorerie Générale de Haute-Corse
Square Saint-Victor
BP 110
20291 Bastia Cedex
Tél: 04-95-32-81-20
@: tg02b.contact@cp.finances.gouv.fr

Directeur de la publication: Christian GUICHETEAU
Trésorier payeur général de la Haute-Corse
Conception/réalisation/Rédaction: Jean-Félix ORABONA, chargé de communication
Tél: 04-95-32-81-80

Remerciements à tous les services de la Trésorerie Générale pour leur collaboration.